



Prorogations de Validité

Emplacement du	du
Timbre mobile spécial au	au
Emplacement du	du
Timbre mobile spécial au	au
Emplacement du	du
Timbre mobile spécial au	au
Emplacement du	du
Timbre mobile spécial au	au

Département  
au Cantal

N° du Registre: 13

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du 13 Mars 1930

a été délivré

à M<sup>me</sup> Fauillon Sabulle  
le 2 Septembre 1894 à Aurillac



Profession: *J. f.*

domicilié à *Aurillac, 35*  
*rue d'Aurimques*  
département du *Cantal*  
qui, en compagnie de

se rend en *Italie*  
leur séjour de *3 mois* chez  
son père, *M. Martin*  
substitut du procureur  
Général - *Moussac*

Fait à *Aurillac*  
le *vingt Mars*  
Mil neuf cent *vingt et un*



*LE PRÉFET DU CANTAL*  
*Le Secrétaire Général Délégué,*

Signature du porteur:

*J. B. Fauriol*



